



**Bulletin n° 9**  
**Mercredi 27 mai 2015**

## Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade H (10-13f étalées)



Stade I (1ères fleurs)



Stade I (pleine floraison)



Stade J (nouaison)

## Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade 1ères fleurs à nouaison, stade fin floraison majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 12-13 feuilles étalées à nouaison, stade pleine floraison majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade 10-11 feuilles étalées à pleine floraison, stade 1ères fleurs majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 8-9 feuilles étalées à 1ères fleurs, stade 12-14 f étalées majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade 11-12 feuilles étalées.

## Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade pleine floraison.

Secteur III (moyen) : stade 1ères fleurs.

Secteur IV (tardif) : stade 1ères fleurs.

Secteur V : (très tardif) : stade 8-9 feuilles étalées à 1ères fleurs.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : [www.agrometeo.fr](http://www.agrometeo.fr) rubrique  
« Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité »:

Des dégâts de vent sont observés.

## Mildiou

### Éléments de biologie (Cf bulletin n°1)

**Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires)**, il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.

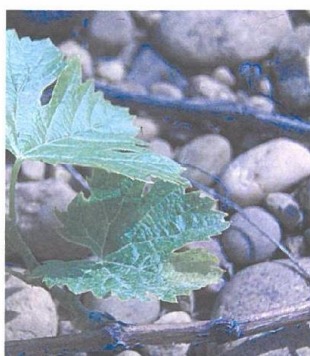


Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Les conidies présentes à la face inférieure des feuilles assurent par la suite les contaminations secondaires (repiquages) sur les autres organes en présence de pluie, de rosée ou de brouillard.



Photo CIRAME

Il y a simultanément des repiquages et de nouvelles contaminations primaires au cours de la saison.

### Analyse du risque

Pas de pluie cette semaine susceptible d'entraîner une contamination.

Les conditions climatiques sans pluie et très souvent ventées des jours précédents et annoncées par les prévisionnistes pour les prochains jours, ne sont pas favorables à la maladie.

Les valeurs d'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1,8 à 3 points en moyenne.

### Observations

Pas d'évolution depuis la semaine dernière sur tous les territoires excepté quelques cas très particuliers sur l'ouest des Bouches du Rhône.

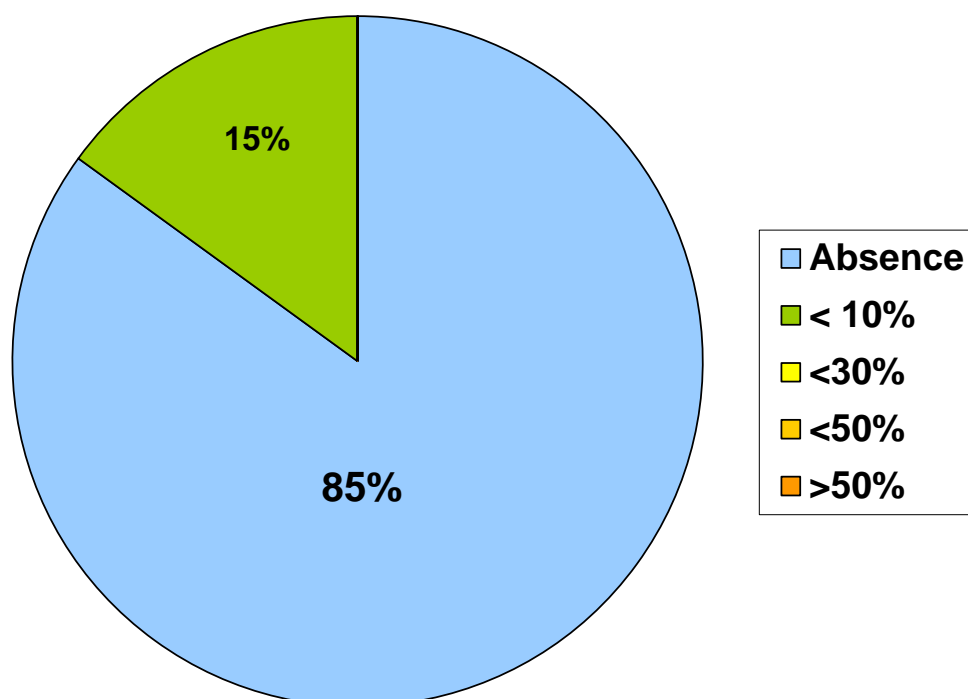
**Estimation du risque** : moyen en cas de pluie et exceptionnellement fort sur certaines parcelles au sud et à l'ouest des Bouches du Rhône en cas de pluie mais faible à moyen en l'absence de pluie et de fortes rosées.

## Oïdium

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°3)

### Observations :

Sur 88 parcelles fixes observées du 22 au 27 mai, 13 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (dont 3 parcelles de Carignan).



Estimation du risque : fort sur tous les secteurs de précocité.

## Black Rot :

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°6)

### Observations

Quelques symptômes ont été observés dans le Var et les Bouches du Rhône.  
Pas d'évolution depuis la semaine dernière, les conditions climatiques actuelles étant défavorables à la maladie.

**Estimation du risque** : fort en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes.

Black rot sur feuille (photo CA26)



## Vers de la grappe : eudémis et cochylis – 1ère génération

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°1)

### Observations :

Les vols sont terminés sur tous les secteurs de précocité.  
La modélisation ACTIV prévoit le tout début du vol de la 2<sup>ème</sup> génération à partir du 31 mai en secteur I, du 3 juin en secteur II, du 7 juin en secteur III.

Le bilan de fin de 1<sup>ère</sup> génération (observation des glomérules) des secteurs I et II sera présenté dans le prochain numéro.

larve d'eudémis



larve de cochylis



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Glomérule



Estimation du risque : faible.

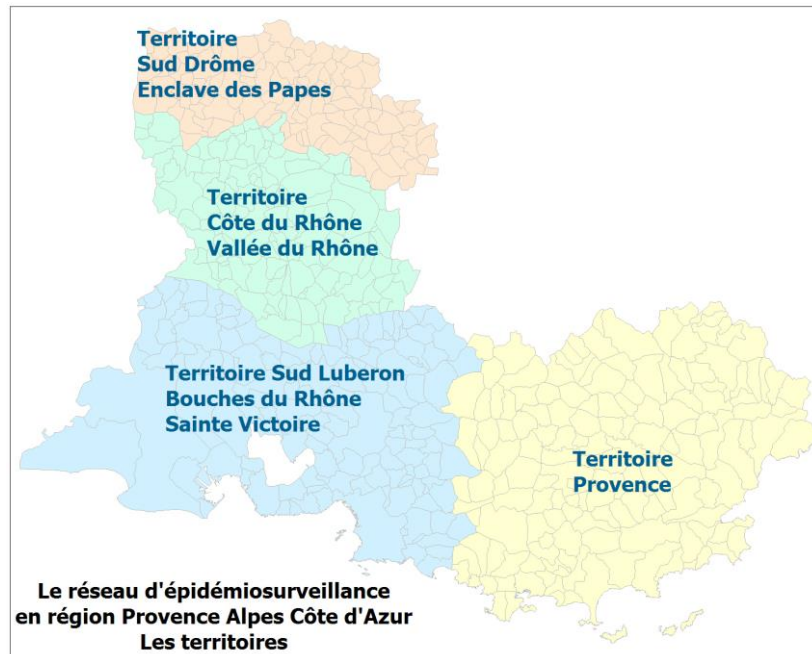
### **Les abeilles butinent, protégeons les !**

#### ***Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires***

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.



## Les territoires



### LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouche du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire.

### COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Agnès Vallier, Julien Vigne (CA26), François Bérud, Eric L'Helgoulch (CA84), Claire Bontemps, Mathieu Combier (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*